

Appel à candidatures

Bourses pré-doctorales 2014-2015

du Labex GREAM

pour les étudiants
du Master
« Musique et musicologie »



Le département de Musique de l'Université de Strasbourg offre des spécialisations riches, variées et reconnues. Il bénéficie de l'association exceptionnelle de son équipe enseignante avec le Laboratoire d'excellence GREAM (Groupe de Recherches Expérimentales sur l'Acte Musical) qui lui permet de renforcer son engagement dans la recherche au niveau international et de proposer aux étudiants de master des conditions exceptionnelles. Aussi, le Labex GREAM propose pour l'année universitaire 2014-2015 deux bourses pré-doctorales d'excellence d'un montant annuel net de 7 500€ aux étudiants de première ou deuxième année du Master « Musique et musicologie », dont le projet de recherche s'avérera particulièrement original et novateur. Le sujet pourra porter aussi bien sur la musique savante occidentale, les musiques traditionnelles du bassin méditerranéen, le jazz ou la musique pop'. Les démarches transdisciplinaires sont également encouragées.

Dossier complet téléchargeable sur le site du GREAM :

[http://gream.unistra.fr/activites/activites-a-venir/\(sélectionner « Bourses pré-doctorales... »\)](http://gream.unistra.fr/activites/activites-a-venir/(selectionner%20«%20Bourses%20pr%C3%A9-doctorales...%20»))

Date limite de dépôt des candidatures au GREAM : 30 septembre 2014

Critères d'admission

L'admission est soumise :

- à la présentation d'un dossier de candidature : relevé de notes complet des trois années de licence ; lettre de motivation décrivant le projet de recherche en Master avec mention du directeur de recherches et esquisse d'un projet doctoral ; cv détaillé ; relevé d'identité bancaire ; deux lettres de recommandation ;
- à un entretien éventuel avec le comité de sélection ;
- à l'inscription effective du candidat en Master « Musique et musicologie » à l'Université de Strasbourg lors de l'octroi de la Bourse.

L'évaluation des candidats sera effectuée par une commission de sélection.

Modalités d'octroi et de versement de la Bourse

L'octroi de cette bourse sera notifié par courrier avant le 30 octobre 2014. Les récipiendaires devront alors faire parvenir dans les meilleurs délais :

- un certificat de scolarité pour l'année universitaire 2014-2015 ;
- un justificatif de domicile ;
- un certificat signé par l'enseignant encadrant les recherches de l'étudiant attestant que les recherches ont commencé.

Cette bourse sera versée en une fois au récipiendaire, au mois de novembre de l'année universitaire 2014-2015. Elle est conditionnée à une assiduité aux cours et à une réussite en première année.

La reconduction d'une bourse obtenue en première année durant la seconde année de master est conditionnée à un avis de la commission d'attribution en début de seconde année.

Cette bourse est attribuée sur des seuls critères d'excellence et est donc imposable.

Administration du Master

Responsable :

M. le Professeur Xavier HASCHER

UdS -Faculté des Arts (Dépt. Musique)

membre du Labex GREAM

14 rue René Descartes

67084 Strasbourg Cedex, France

E-mail : xhascher@unistra.fr

Envoi des dossiers de candidatures :

M. Alexandre FREUND-LEHMANN

MISHA - Labex GREAM

5, rue du Général Rouvillois

67083 Strasbourg Cedex, France

E-mail : freundlehmann@unistra.fr

Université de Strasbourg - Unistra

<http://www.unistra.fr>

Faculté des Arts

<http://arts.unistra.fr>

Labex GREAM

<http://gream.unistra.fr/>

